



Bulletin Municipal

Ville de Parcey



Décembre 2021

Toute l'équipe municipale vous souhaite de

Joyeuses Fêtes



Marathon des vins



Journée d'initiation
aux 1ers secours



Inondations au
coeur de l'été



Inauguration de
la Voie Grévy

■ Informations

◆ Contact

Mairie de PARCEY 1, Rue d'Aval 39100 PARCEY
Tél : 03.84.71.01.89 Fax : 03.84.71.00.21
Adresse mail du Secrétariat : ccjdparcy@wanadoo.fr
secretariatparcy@orange.fr
Adresse mail de Mme le Maire : maireparcy@orange.fr
Site Internet : www.parcy.fr
Facebook : comunedeparcy



En cas d'urgence, vous pouvez contacter
Mme le Maire au 06.79.85.07.71

◆ Permanences

Mme le Maire Céline LABOUROT : le lundi
Député M. Jean Marie SERMIER : 2ème jeudi de chaque mois
en Mairie à partir de 14h



◆ L'équipe du personnel communal

Secrétariat : Mme Annie MAITRE, Mlle Stéphanie LONG
Services Techniques : M. Vincent DUGARDIN, M. Jacques FOURNIER
Ecole : Mme Sandrine PRODHON,
Ecole - cantine - salle des fêtes : Mme Jennifer DAMY,
Mme Sandrine BERTRAND, Mme Lucie DEMONTROND
Accueil de Loisirs : personnel du Grand Dole

◆ Etat civil 2021

Mariages :

26 juin 2021 CLERC Laurent et GAIFFE Stéphanie
2 autres mariages sans accord de publication

Décès :

14/01/2021 BLIGNY Arlette, épouse GARDIEN
18/05/2021 MARTIN René
03/06/2021 LONGECHAMP Lucienne
29/07/2021 HUMBLOT Yvonne
12/10/2021 BUCHAILLOT Pierre
24/11/2021 BRELOT Christine
30/11/2021 CHAPOUTOT Gilbert

Naissances :

13/04/2021: ROZ - MOREAUX Lorenzo
14/04/2021: BOSDURE Julia
07/10/2021: ACERBI Mattéo
16/11/2021: TISSIER Margaux
2 autres naissances sans accord de publication

Responsable de la publication : Céline LABOUROT
Coordination de la publication : Commission Communication
Conception et réalisation : Commission Communication
Crédits photos : Mairie - Dépôt légal à parution en mairie
Document imprimé en Franche Comté

SECRETARIAT

Lundi :	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi :	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi :	8h00 - 12h00	fermé
Jeudi :	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi :	8h00 - 12h00	fermé



Chères Parcillonnes, chers Parcillons,
Au nom de toute l'équipe municipale, je suis très heureuse de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé et beaucoup de bonheur auprès de vos proches.

Comme vous tous, j'espère que nous arriverons à gérer au mieux cette crise sanitaire qui n'en finit pas et qui nous prive de nombreux moments de retrouvailles. A commencer par la cérémonie des vœux qui, cette année encore, ne pourra pas avoir lieu. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû annuler cet évènement qui marque le début de l'année et qui permet de nombreux échanges.

Depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal, de nombreux projets ont été réalisés grâce à la volonté et à la détermination des élus qui me soutiennent constamment et que je remercie vivement. Le montage des dossiers nous a permis d'obtenir d'importantes subventions qui réduisent considérablement la part restant à la charge de la commune.

En ce qui concerne les travaux, deux gros projets qui faisaient partie de nos promesses de campagne ont été réalisés : il s'agit de la réfection de la rue de la Plassotte et de la création d'une voie partagée le long de la RD 905. Si l'on ajoute l'installation de potelets à l'angle du carrefour face à l'église, ces réalisations ont permis de faire de gros progrès au niveau de la sécurité des habitants. Nous poursuivrons cet objectif Sécurité en 2022 par la mise en place d'aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules. Votre avis nous sera utile ; nous vous proposons d'ailleurs de nous faire part de vos suggestions et nous organiserons une réunion publique à ce sujet.

Nous avons dû faire face à deux inondations, dont une exceptionnelle au mois de juillet, et là encore, je remercie l'équipe du Conseil municipal ainsi que les services de l'état qui nous ont permis de gérer au mieux ces deux évènements.

Je remercie également les employés municipaux qui par leur action et leur professionnalisme permettent à la commune d'avoir un aspect de plus en plus attrayant.

Beaucoup de choses ont été faites mais nous avons encore du pain sur la planche ; à commencer par le projet d'une maison de santé qui a du mal à prendre forme. Une nouvelle réunion avec les professionnels de santé est prévue très prochainement. Autre gros projet pour cette année, l'extension du cimetière qui devenait urgente et qui sera réalisée au cours de l'année. La rue de la Motte, quant à elle, sera terminée avec la pose d'un enrobé et d'un trottoir. Une réflexion est menée pour la mise en valeur du point info qui permettra aux usagers de la voie Grévy d'avoir des informations sur notre village et ses nombreux atouts.

Je terminerai par deux dates qui marqueront le village en 2022 : la première est le passage du Tour de France le samedi 9 juillet. Si vous avez des idées pour mettre en valeur notre village ou si vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre, vous serez les bienvenus. La deuxième est le 15 août, nous souhaiterions vous offrir un concert et pourquoi pas une fête patronale ?

Pour la mise à bien de tous ces projets, nous aurons besoin de courage et d'énergie ce dont notre équipe ne manque pas. Avec le soutien que beaucoup d'entre vous nous ont témoigné, notre volonté de continuer notre action est d'autant plus vive.

**PRENEZ SOIN DE VOUS.
MEILLEURS VŒUX À TOUTES ET TOUS. BELLE ANNÉE 2022.**



◆ Les CM2 récompensés

Mardi 6 juillet, c'était le dernier jour de classe pour les élèves mais c'était aussi le dernier jour à l'école de Parcey pour les CM2. La nouvelle municipalité a souhaité organiser une petite fête en l'honneur des 12 élèves de l'école qui vont rejoindre le collège à la rentrée prochaine. Chaque enfant a reçu une clé USB et une bande dessinée éducative. Bonnes vacances à nos futurs 6èmes (de gauche à droite) : Maxime, Flora, Loélie, Charlie, Anaïs, Franck, Ruben, Raphaël, Stella, Sarah, Candice, Clara

◆ Concert du jeune chœur de Rouen : un merveilleux moment !

La nouvelle équipe municipale avait accordé une place importante à la culture dans son programme. Malheureusement, depuis le début du mandat, aucune manifestation n'avait pu être proposée aux Parcillons pour les raisons que tout le monde connaît. C'est donc avec beaucoup de joie et d'émotion que Céline Labourot, au nom de la commune, avait le plaisir d'accueillir à l'église de Parcey le jeune chœur du conservatoire de Rouen en ce lundi 23 août.

De retour d'Italie où ils étaient en tournée, les jeunes artistes ont fait une halte dans notre village avant de rejoindre la Normandie. Il faut préciser que l'un des jeunes choristes n'est autre que le petit-fils du Docteur Boivert, médecin du village.

Le public nombreux a été ravi de la superbe prestation offerte par ces jeunes au talent indéniable. Des œuvres de Vivaldi, Monteverdi mais aussi Poulenc et Monk pour ne citer qu'eux se sont succédé à la grande joie du public. La communion avec le public était totale et la troupe ne s'est pas fait prier pour effectuer plusieurs rappels sous l'impulsion de leur chef de chœur Pascal Hellot qui a su transmettre son charisme et son énergie tout au long de la soirée.

Un merveilleux moment musical qui en appelle d'autres !



■ Vie Communale

◆ Une fête de l'école façon COVID



La fête de l'école est un événement incontournable de la vie du village. Elle permet d'habitude de réunir enfants, parents, grands-parents et amis de l'école pour une soirée festive. Cette année, à cause des consignes sanitaires, ce grand rassemblement n'a pas pu avoir lieu et c'est classe par classe que les enfants ont présenté leur spectacle à leurs parents, frères et sœurs.

L'organisation avait été mise en place par les enseignantes et les membres de l'APE de façon à ce que les enfants et les parents des différentes classes ne se côtoient pas. Bien entendu pas de buvette ni de soirée barbecue mais l'essentiel était que les enfants puissent se produire devant leurs parents. Un grand bravo à eux et aux enseignantes qui ont préparé le spectacle.

◆ Rugby : week-end d'intégration à Parcey pour les U10, U12.

37 enfants de l'US Dole Rugby ont effectué un week-end d'intégration à Parcey. Ces jeunes de 8 à 12 ans (dont une fille Maïana) étaient encadrés par 7 accompagnateurs bénévoles du club dont 5 éducateurs.

Sébastien et Cédric, les maîtres des lieux, avaient concocté un programme alléchant, jugez donc : le samedi matin à partir de 10 heures, un ostéopathe faisait découvrir les bons gestes à pratiquer pour garder une bonne forme physique. L'après-midi, place à une course d'orientation dans Parcey avec la participation de plusieurs personnes du village (dont Madame le maire) que le club remercie. Arrivés au camp de base après une traversée de la Loue (à marée basse !), les enfants se voyaient proposer des ateliers rugby avec un parcours du combattant. Après un dîner en musique, la nuit sous la tente permettait à nos « Rambos » de reprendre des forces.

Le programme du dimanche était lui aussi copieux : après une toilette dans la rivière et un footing, la journée se partageait entre matchs, parcours athlétique et découverte de la pétanque. Sûr qu'après un tel week-end, les enfants ont bien dormi le soir en rentrant chez eux !

Yannick Viellard, responsable de l'école de rugby, était très satisfait de ces deux jours : « C'est un nouveau souffle qui est donné après les deux années de privation. Ces moments collectifs sont fondateurs de nos valeurs ».





Le Président aux côtés de Bibi, Marcelle et Martine

◆ Ouverture de la chasse : le Président satisfait

Comme chaque année, le Président Marc Humblot avait invité les chasseurs de l'Association pour un apéritif, l'occasion de faire le point sur cette première matinée de chasse et sur la saison qui débute. Le nombre de chasseurs est stable avec 39 passionnés dont une dame. Dans le bureau, aux côtés du Président et de Michel Bailly secrétaire, l'association a le plaisir d'accueillir Christophe Serrurot qui, bien que non chasseur, occupe le poste de trésorier. L'ouverture officielle de ce dimanche 12 septembre concernait uniquement le gibier à plumes mais une battue au sanglier avait eu lieu la semaine précédente. Pour le lièvre, il faudra attendre le premier dimanche d'octobre. Le plan de chasse prévoit un prélèvement de 14 lièvres et 11 chevreuils. Ces nombres sont en augmentation car les comptages qui ont été effectués montrent une évolution pour des deux gibiers. Quant au sanglier, aucun plan de chasse n'est prévu car cette espèce est en nombre toujours croissant dans la région et les dégâts qu'ils causent sont très importants.

Le prix de la carte est de 220€ par an mais elle n'est que de 150€ pour les jeunes de moins de 20 ans. A noter que les contacts avec les agriculteurs sont excellents. Comme le veut la tradition, le casse-croûte avait été préparé par les épouses des chasseurs.

◆ Feux d'artifice : le bonheur retrouvé !



La troisième tentative fut la bonne ! Après les deux reports les 14 et 17 juillet à cause d'une météo très capricieuse, les feux d'artifice ont enfin pu être tirés en cette belle soirée du 15 août.

Dès 22 heures, une foule nombreuse s'est retrouvée au stade afin d'assister au spectacle organisé par la commune et le camping. Une buvette tenue par Parcey Loisirs Animations permettait au public de patienter jusqu'au tir des feux. Le spectacle pouvait alors commencer, dix minutes d'émerveillement mises en valeur par une sonorisation. De l'avis de tous, ces feux étaient superbes.

La douceur de la soirée et le plaisir de pouvoir enfin se retrouver créaient une ambiance chaleureuse que tous voulaient prolonger : un beau moment de retrouvailles après ces longs mois de disette!

**Un souci ? Un problème ?
N'hésitez pas à contacter le conciliateur de justice
Yves LAZZARINI
06 50 83 27 54 yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr**

■ Vie Communale

◆ Les cours de danse ont repris

Jennifer Soares a le rythme dans la peau, depuis toute petite, elle ne vit que pour la danse.

Elle a créé groupe Méthys puis l'association J'Dance qui propose des cours sur Parcey et Tavaux.

Autant dire que la crise sanitaire a été un moment très difficile pour elle car Jennifer a dû stopper son activité pendant plus d'un an, un vrai crève-cœur ! Elle s'est retrouvée sans aide financière car elle n'avait pas son propre studio et n'était donc pas reconnue comme professeur « art et culture ». Comble de la détresse : le gala de la troupe Méthys prévu le vendredi 13 mars 2020 (un signe du destin ?) a été annulé à moins de 7 heures de l'ouverture des portes !

Mais ceci est du passé et Jennifer a retrouvé sa bonne humeur et sa joie de vivre car les cours ont pu reprendre normalement à la rentrée. Même si les effectifs ont baissé à cause d'un manque de motivation des enfants ou d'une crainte des parents, ce sont 73 enfants et 22 adultes qui se retrouvent chaque semaine sous la houlette de leur cheffe. Les cours ont lieu le lundi soir de 20h à 21 h pour les adultes, le mardi de 17h30 à 18h30 pour les 3/5 ans (avec Jessica) et le mercredi de 14h à 19 h pour les 3/14 ans et de 20h à 22h pour la troupe Méthys. Si tout va bien, ce qu'on espère, le gala annuel aura lieu le premier dimanche de mars à 15 heures.



◆ Jura PVC met au point un châssis coulissant

La société Jura PVC a été créée par Noël Regazzoni. Arnaud Moulin en est le directeur depuis 2015. L'entreprise, qui compte sept salariés dont une secrétaire comptable, est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries en PVC. « Beaucoup de gens croient qu'on est une usine et ils n'osent pas nous contacter car ils ne savent pas qu'on fait de la pose. » précise Arnaud Moulin.

En juin dernier, Jura PVC recevait de nombreux confrères pour la présentation d'un prototype de châssis coulissant, qui présente de nombreuses innovations : une étanchéité élevée, une ouverture simple et confortable, une utilisation facile et une technologie design sans visserie visible pour une esthétique parfaite. Les deux sociétés Rehau pour la structure et Roto France pour les mécanismes ont collaboré pour créer ce châssis qui a vu le jour dans les locaux de Jura PVC.

Arnaud Moulin ne tarit pas d'éloges sur ce produit qui a été présenté au salon Equipbaie, « le salon de Versailles » des menuisiers. Un grand bravo à lui et à toute son équipe !



◆ La Loue en crue pour la deuxième fois de l'année !



De mémoire de Parcillon, on n'avait jamais connu ça : la Loue en crue au mois de juillet ! Avec les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région ces derniers jours, le niveau de la rivière a monté très rapidement pour atteindre plus de 3,50 m en début d'après-midi ce vendredi 16 juillet. Pour rappel, lors de la crue du 30 janvier, la Loue était montée à 3,43m.

Un comité de crise s'est réuni au camping sous la direction de Denis Chaize, directeur du syndicat mixte Doubs Loue et de Céline Labourot, maire du village. Devant la menace de la montée des eaux et en concertation avec Monsieur Spony, gérant du camping, la décision d'évacuer les campeurs était prise, d'autant plus que les prévisions annonçaient un pic de crue pour la soirée seulement avec une hauteur d'eau annoncée de plus de 3,80m.

Les 284 personnes présentes sur le site ont dû se résigner à quitter le camping. Pour la plupart d'entre elles, c'était un départ définitif vers d'autres horizons moins humides. Pour une quarantaine de campeurs qui avaient décidé de rester dans le Jura, une solution de repli était proposée au gymnase Lachiche (anciennement gymnase Ledoux) à Dole en attendant leur retour au camping des Bords de Loue.

Samedi 17 juillet : la décision d'évacuer le camping était la bonne puisque depuis vendredi soir 23 heures, la Loue a envahi le camping et le stade qui se trouve à proximité. Elle a atteint la cote de 3,99m, approchant les 4,12 m de janvier 2018. Les feux d'artifice prévus le soir même ont été une nouvelle fois repoussés. Avec l'aide de la Maire (omniprésente pendant toutes ces journées) et de plusieurs conseillers municipaux, les campeurs qui ont passé la nuit au gymnase Lachiche sont venus récupérer leurs affaires et seront dirigés vers d'autres campings de la région (Patornay, Chatillon, Ornans) avant de pouvoir revenir à Parcey.

L'eau qui s'est accumulée dans la plaine a déjà inondé plusieurs maisons Route Nationale. Par infiltration, elle menace maintenant plusieurs secteurs du village (rue de la Plassotte, rue Louis Gerriet). L'ouverture des vannes dans la matinée n'a pas permis de résoudre le problème car la nappe est très haute actuellement à cause des crues conjuguées de la Clauge, de la Loue et du Doubs.

Dimanche 18, lundi 19 : La Loue est rentrée dans son lit et le camping peut rouvrir dès lundi soir. Par contre, dans le village, de nombreuses poches d'eau subsistent. Le principal problème est l'impossibilité pour plusieurs habitants d'utiliser leurs toilettes.



■ Environnement



◆ Gros coup de vent sur le village

Une semaine après les inondations, les élus ont de nouveau été sollicités en ce week-end du 24 juillet. En effet, dans la nuit du 23 au 24, une violente tempête s'est abattue sur le village, faisant beaucoup de dégâts matériels. Plusieurs arbres déracinés ont obstrué la route d'accès au golf qui a été dégagée par l'équipe municipale dès le samedi matin. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

◆ Inondations : une réunion publique pédagogique

A la suite des inondations du mois de juillet, les élus ont souhaité mettre en place une réunion publique qui s'est tenue mardi 19 octobre à la salle des fêtes. Une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement, ce qui montre l'intérêt des Parcellons pour ce sujet sensible.

Madame le Maire présentait la soirée avant de laisser la parole à Denis Chaize, Directeur du Syndicat Mixte Doubs/ Loue(SMDL). Dans une première partie, celui-ci faisait un bref historique des inondations à Parcey avec les crues extrêmes de 1935, 1953 et 1955. Lors de la crue de juin 1953, il était tombé 350 mm d'eau en trois jours ! Pour le cas de notre village, lors des crues, une poche d'eau se crée en amont de Parcey et s'infiltré avant de ressortir dans le village. La fluctuation du niveau de la nappe qui remonte fera que le village sera plus ou moins inondé.

Pour lutter contre les inondations, plusieurs digues avaient été créées, celle du Pommeret en 1866, celle du canal d'aménée en 1954 et la digue aval en 1952. Plus récemment, en 2004, un système de vidange de la poche d'eau avait été aménagé avec la construction de deux doubles vannes, une qui passe sous le canal et l'autre qui permet à l'eau accumulée de se déverser dans la Loue. A la question cruciale : « Quand doit-on ouvrir les vannes ? », Denis Chaize répondait par des données précises qui permettent aux élus de savoir à partir de quel niveau de la Loue les vannes peuvent être ouvertes.

Puis il revenait sur l'épisode de juillet en précisant qu'une telle crue à cette période de l'année est du jamais vu à Parcey. Les effets conjugués des sols gorgés d'eau et d'une « goutte froide » sont à l'origine de cet événement. Pendant toute la période de la crue, les élus de la commune sont en relation constante avec les services de la Préfecture et le SMDL. Les décisions, comme celle d'évacuer le camping, sont prises en concertation.

Olivier Damy, responsable de la sécurité, précisait le rôle de la réserve communale chargée de contrôler les ouvrages pendant les crues mais aussi en effectuant des visites régulières des digues. Olivier Meugin, Vice-président du SMDL concluait par ces mots « Les crues sont toutes différentes et on apprend toujours d'une crue ».





Présentation équipe pédagogique année scolaire 2021 – 2022 :

Anne-Laure LEROY, enseignante classe maternelle, avec Sandrine PRODHON, ATSEM

Magali LEFEVRE, enseignante classe GS/CP

Florence COUR, enseignante classe CE et directrice d'école, avec Prescilia ISOLA les lundis

Anne-Sophie LOUIS, enseignante classe CM

Fabienne MAITREPIERRE, AESH intervenant dans les quatre classes

Fiona M'HAMDI, service civique à l'école de Parcey à partir de novembre

Effectifs classes rentrée 2021 :

Classe maternelle, 2 PS et 13 MS

Classe GS/CP, 8 GS et 12 CP

Classe CE, 12 CE1 et 12 CE2

Classe CM, 11 CM1 et 14 CM2

Total de 84 élèves pour les quatre classes.

Cette année, les élèves des classes de CE et CM ont la chance de pouvoir travailler en classe sur de nouvelles tables individuelles.



Projets année scolaire 2021 – 2022 :

Cette année, l'équipe enseignante propose de nombreux projets tout au long de l'année essentiellement sur les thèmes du sport et de la musique.

■ Vie Communale

→ **Cycle natation** : pour les élèves des classes de CE et CM.

Durant la période comprise entre le 21 septembre et le 22 octobre, les élèves ont pu participer tous les mardis et les vendredis matin à dix séances de natation qui se sont déroulées à l'espace Pierre Talagrand de Dole. A l'issue de ces séances, certains élèves ont reçu un certificat « Aisance aquatique » (pour les plus jeunes) ou une attestation « Savoir nager » (pour les plus grands).



→ **Cycle gymnastique** : pour tous les élèves de l'école.

Entre le 8 novembre 2021 et le 7 janvier 2022, les élèves participeront à sept séances de gymnastique au gymnase les Feux Follets de Dole, tous les mardis matin pour les classes de maternelle et CE, tous les vendredis après-midi pour les classes de GS/CP et CM.



→ **Découverte de l'athlétisme** : pour les élèves des quatre classes.

Avec le club d'athlétisme de Dole qui a organisé le marathon du mois d'octobre.

→ **Découverte du rugby** : pour les élèves des classes de GS/CP, CE et CM.

Les élèves de GS/CP bénéficieront de quatre séances de découverte du rugby au cours du mois de novembre 2021, pour les classes de CE et CM trois séances au cours du mois de mai 2022.

→ **Dans le registre musical**, les classes maternelle et GS/CP font appel à Mme Chandon pour la création d'un album musical (pour la classe de maternelle) et la création d'un spectacle musical (pour la classe de GS/CP) prévu pour le printemps.

Les classes de CE et de CM participeront au projet « Résidence Artistique », en lien avec l'inspection académique, avec le groupe « Komorebi » de la structure « La Rodia » de Besançon au cours duquel les élèves créeront leur texte et leur musique dans le but de proposer un spectacle fin mars 2022.

D'autres projets annuels : participation des élèves volontaires à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, vente de sapins (proposée aux habitants de Parcey), sorties cinéma, carnaval, tirage du « chocolagritte » et spectacle de fin d'année le samedi 25 juin qui clôturera une année bien remplie en projets divers et variés.

◆ Assemblée générale de l'APE



Les membres de l'Association de parents d'Elèves se sont retrouvés dernièrement pour leur assemblée générale. Florence Cour, directrice, assistait à la réunion avec la maîtresse de maternelle.

Dans un premier temps, les enseignantes ont présenté les projets de l'école pour l'année à venir : tout d'abord un cycle natation pour les classes de CE et CM (les séances ont débuté la semaine dernière).

Les élèves des quatre classes participeront ensuite à un cycle gymnastique avec les Feux Follets de Dole. Le projet « Résidence d'artistes » permettra aux élèves de CM de découvrir la musique électronique et de visiter les coulisses d'une salle de spectacle. Spectacle de Noël, Carnaval et fête de fin d'année sont également au programme mais pas encore finalisés.

L'association quant à elle, décidait de reconduire la boum d'Halloween qui aura lieu le samedi 6 novembre et de participer au marché de producteurs de décembre par une vente de gaufres et de vin chaud. D'autres projets sont à préciser : participation au téléthon, visite du Père Noël, thé dansant, exposition Léo avec l'association LUG'est .

Le bureau reste inchangé : Céline Roux et Cécile Humblot assurent la présidence, Elise Chaffange et Florine Cêtre le secrétariat, Anaïs Magnin la trésorerie.

Bourse aux jouets

Dimanche 7 novembre, L'APE a organisé une bourse aux jouets qui a eu beaucoup de succès : 21 exposants et de très nombreux jouets sortis pour l'occasion, prêts pour une seconde vie ont accueilli les quelque 165 visiteurs venus chercher la bonne idée pour gâter les enfants à Noël !



■ Vie Associative

Halloween

Dimanche 31 octobre, quelques petits monstres, sorcières et diabolins du village se sont retrouvés pour une tournée d'Halloween.

Les habitants, peut-être craintifs de recevoir un mauvais sort, se sont montrés bien généreux !



Le samedi suivant, nous les avons retrouvés à la salle des fêtes lors d'une après-midi festive.



Musique, jeux, gâteaux, bonbons et costumes terrifiants, tous les ingrédients étaient réunis pour le bal d'halloween organisé par l'APE.

Ce premier événement de l'année scolaire était pour l'association l'occasion de renouer joyeusement avec les manifestations publiques.



Depuis quelques années, les festivités d'Halloween sont de plus en plus populaires en France.

Les origines de cette tradition remontent à l'Antiquité. Chez les Celtes, il s'agissait d'une fête qui symbolisait le passage à la nouvelle année. On pensait alors que les défunts venaient rendre visite aux vivants qui avaient pour habitude de se déguiser de manière effrayante afin de se mêler à eux.

Cette tradition a traversé des siècles d'Histoire et s'est modifiée au fil du temps, nourrissant au passage quelques légendes célèbres comme celle de Jack O'Lantern (à l'origine de la citrouille d'Halloween).

De nos jours, la coutume veut que les enfants se déguisent en petits monstres et frappent aux portes en réclamant des friandises.

◆ Anne-Marie Gauthier se souvient.



Anne-Marie Moine avait neuf ans en 1940, elle se souvient très bien de cette époque :

« Je suis allée à l'école jusqu'à dix ans et seulement l'hiver. Le reste du temps, nous aidions nos parents. Mon papa avait eu les pieds gelés pendant la première guerre mondiale. Il nous emmenait sur sa carriole attelée au cheval. Il nous laissait au bout du champ et nous devions sarcler.

En juin 40, avant que les Allemands arrivent, on est partis avec les chevaux et la carriole car on avait peur.

Nous sommes allés jusqu'à Neublans où nous sommes restés une semaine. Lorsque les Allemands sont arrivés, ils nous lançaient des bonbons mais mon grand-père nous disait de ne pas les ramasser car ils étaient empoisonnés.

Quand nous sommes rentrés à Parcey, il y avait des couvertures que les gens avaient abandonnées le long de la route. On ne pouvait pas aller dans la rue car il y avait le couvre-feu. Si l'interprète Martin nous surprénait, il nous disait « Ouste » pour que nous rentrions chez nous. Avec l'école, nous allions dans les champs de pommes de terre pour détruire les doryphores. Un Allemand avec une mitraillette nous surveillait et celui qui n'avait pas rempli sa boîte devait y retourner le lendemain.

On avait des terrains de l'autre côté de la Loue. Un jour, mon père avait oublié ses papiers et les Allemands ne voulaient pas le laisser rentrer. Il a dû escalader le pont de chemin de fer sans se faire remarquer pour pouvoir rentrer à la maison.

On était jalouses quand on voyait des filles qui allaient au « Château » pour s'amuser avec les Allemands. Mais à la fin de la guerre, ça n'a pas été la même chose car ces filles ont été amenées sur la place des Marronniers où elles ont été rasées. »

NB : Le « château » dont parle Mme Gauthier est la maison de Didier Lizon rue d'Aval (à droite en allant au cimetière). Les Allemands l'avaient réquisitionnée pendant la guerre pour en faire leur poste de commandement.

◆ Passeurs d'histoire : une exposition réussie

A l'occasion des journées du patrimoine, le Grand Dole proposait aux communes qui le souhaitaient de mettre en valeur un élément du patrimoine sur le thème « passeurs d'histoire ».

La commune de Parcey ne pouvait pas laisser passer une telle occasion et c'est Bruno Pesenti qui s'est chargé de préparer une exposition qui se déclinait sur quatre thèmes : les radeliers, les inondations, l'histoire du pont et bien entendu la ligne de démarcation qui, rappelons-le, passait à Parcey. L'exposition a été présentée sur la terrasse du restaurant « la Plage » (merci au propriétaire), juste face au pont, là où passaient les radeliers il y a fort longtemps, là où le niveau de la Loue monte parfois très haut, là où le poste frontière était installé pendant la deuxième guerre mondiale.

La ligne de démarcation toujours présente dans les esprits

Une centaine de personnes de Parcey et des environs ont fait le déplacement. Le thème de la ligne de démarcation est celui qui a suscité le plus d'engouement et de commentaires car plusieurs personnes avaient fait le déplacement en tant que descendants de passeurs ou de personnes qui avaient franchi cette fameuse ligne. Une belle occasion de créer des liens et pourquoi pas d'envisager une réflexion plus approfondie sur ce sujet brûlant. Si vous possédez des documents (photos, textes, lettres, témoignages) et que vous êtes prêts à les partager, merci de contacter la mairie



◆ Un projet artistique sur la Voie Grévy

Lucie Dupard est une jeune Parcellonne. Elle a fait un master Histoire de l'Art à Besançon en 2016/2018. Elle y a rencontré Clara Bondier qui connaît également très bien notre village puisqu'elle passait ses vacances chez ses grands-parents qui ne sont autres que Pierre et Monique Delahaye.

Avec Benoît Gurnaod, un autre camarade de promotion, elles ont décidé de créer l'association Visite Libre dont le but est d'embellir la voie verte. Sortir l'art contemporain des circuits traditionnels, proposer de la culture là où on ne l'attend pas, travailler sur l'itinérance en touchant n'importe quel public, tels sont les objectifs du projet qui se décline en quatre interprétations : l'itinérance, l'histoire, le patrimoine et l'art.

Les trois amis ont contacté Juliette Green, une artiste qui travaille aux Beaux-arts de Paris avec qui ils se sont mis d'accord sur la réalisation de deux panneaux transparents qui s'intègrent parfaitement dans le paysage et qui racontent son évolution au fil des années et des siècles. L'artiste a souhaité s'inspirer du passé du lieu tout en y apportant une dimension imaginaire. Témoin du passage des radeliers, le pont de la Loue est aussi un point crucial de la ligne de démarcation. Les deux panneaux sont visibles au niveau du pont de chemin de fer et du pont du canal. Le projet, d'un montant de 2500€ a été entièrement autofinancé.

Une deuxième intervention est envisagée pour le printemps, il consisterait en plusieurs œuvres d'art tout au long de la voie verte. Ce projet n'est encore qu'à l'étude et pour le financement, les trois artistes sont à la recherche de subventions. Bon courage à eux et surtout un grand bravo.



◆ La voie Grévy est inaugurée !

Samedi 20 novembre, une cinquantaine d'élus du Grand Dole ont participé à l'inauguration de la voie Grévy. Ce qui veut dire qu'à partir de maintenant, toutes les personnes, cyclistes, marcheurs ou autres, qui emprunteront cette superbe voie douce seront autorisés à le faire. Au vu de la fréquentation de ces dernières semaines, nul doute que cette réalisation sera une grande réussite.

Le cortège a pris le départ depuis Bans pour rejoindre Dole après un trajet de 19 kilomètres. Dans chaque village traversé, le traditionnel ruban était coupé par les élus.

La date tardive de l'inauguration n'a pas permis d'organiser une manifestation ouverte au public.



La commune de Parcey réfléchit à la mise en place d'une journée festive dédiée à cette voie verte pour le printemps prochain. Les élus du village souhaitent également mettre en valeur le point info pour lui permettre de remplir pleinement son rôle auprès des cyclistes en leur présentant tous les atouts de notre beau village.

Un remerciement particulier à Jean-Pierre Faivre qui, dans le mandat précédent, avait usé de toute sa diplomatie auprès des dirigeants de la SNCF pour les convaincre à rétrocéder la ligne Grévy.

◆ 11 novembre : grosse affluence à la cérémonie



Les cérémonies du 11 novembre ont pu se tenir cette année dans des conditions presque normales, seul le port du masque rappelait que la crise sanitaire n'était pas terminée. Cela n'a pas empêché un nombreux public, dont beaucoup de parents d'élèves, d'y assister. Eric Corseret, Président des Anciens Combattants de Parcey et Céline Labourot, Maire du village présidaient ce moment de recueillement, alors que les enfants de l'école citaient les noms des soldats du village morts pour la patrie avant d'entonner la Marseillaise.

Un apéritif était servi à la salle des fêtes après présentation du pass sanitaire. Suivait le traditionnel repas qui rassemblait, les seniors du village et l'équipe municipale qui avait souhaité pour l'occasion inviter les membres des différents commissions, soit 91 personnes au total. Le repas, servi par le restaurant Les Jardins Fleuris, était animé par les duo Les Minoritaires. Les plus de 70 ans qui n'étaient pas présents se verront offrir un repas qui leur sera préparé par le restaurant Le Parcey le 11 décembre.

◆ Golf : soirée de remerciements

Mardi 16 novembre, les membres de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour ont souhaité clôturer l'année par une soirée de remerciements à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes, dont de nombreux élus.

Dans son discours, Jean Luc Leblanc a insisté sur le fait marquant de la saison, à savoir la remise en état du système d'arrosage. En ce qui concerne les subventions, 4000€ ont été accordés par le Conseil Départemental grâce à l'implication de Cyril Brero, Vice-président en charge des sports, et 4000€ également par le Grand Dole grâce à la réactivité de son Président, Jean-Pascal Fichère. La société Bluegreen, gestionnaire du golf, a aussi participé au financement de façon substantielle, ce qui permet aujourd'hui d'avoir un terrain digne de ce nom.

Le président a ensuite remercié les différents acteurs de la réussite de l'association : Christophe Monneret et Alain Hamida du service des sports du Grand Dole, Céline Labourot, Maire de Parcey, Patrick Hebel, Conseiller sport SDJES, Jean-Pascal Chopard et Stéphane Triboulet pour la promotion touristique. Il n'a pas oublié de citer Patrice Imbert ancien Directeur du Golf et Jean-Christophe Roumalhaic, Président du Comité Départemental de golf du Jura, ces deux personnes étant à l'origine du lancement de l'opération arrosage.

Parmi les projets pour l'année à venir, le remplacement de la passerelle est envisagé. Quant au trou numéro 8 qui est régulièrement inondé, une réflexion est engagée pour régler ce problème. Florence Maupoil, nouvelle Conseillère Départementale du canton et sociétaire du golf, est à son tour intervenue pour demander la réouverture du restaurant du golf, ce à quoi le Président Leblanc a répondu que deux propositions de reprise étaient à l'étude.



■ Vie Communale

◆ Fiona M'hamdi, service civique à l'école



Je m'appelle Fiona M'hamdi, j'ai 19 ans et je suis titulaire d'un Bac ES. Après mon Bac j'ai décidé de m'orienter vers un BTS Commerce international, mais n'ayant pas trouvé de contrat d'apprentissage j'ai dû arrêter mon cursus en février.

Suite à cela j'ai décidé de passer Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et c'est durant cette période que je me suis rendue compte que c'est une orientation qui pouvait me convenir. Etant l'aînée d'une fratrie de 5 enfants j'ai l'habitude des enfants et c'est pour cela que j'ai postulé pour un service civique à l'école de Parcey afin de confirmer mon choix professionnel.

Je suis ancienne élève de l'école de Parcey, j'y ai effectué mes classes de Cm1 et Cm2 dans la classe de Monsieur Pesenti. J'y ai également fait mon stage découverte en classe de 3ème.

J'ai débuté mon service civique le lundi 22 novembre et tout se passe pour le mieux. En fonction des besoins de chaque enseignante j'accomplis différentes tâches comme l'aide au travail ou actuellement je participe à différents ateliers d'activités créatives de Noël. Je me suis bien adaptée au fonctionnement de l'école et j'ai été très bien accueillie par toute l'équipe enseignante ainsi que les élèves. Après cette mission de service civique je souhaiterais travailler comme animatrice en centre de loisirs et par la suite j'envisage de passer un BAFD, brevet d'aptitude aux fonctions de directeur afin de créer mon propre établissement dédié aux enfants.

◆ Marathon des vins du Jura : 372 coureurs au départ de Parcey

Le Marathon des vins du Jura a eu lieu ce dimanche 10 octobre sous un soleil radieux. Le départ du parcours de 10 km avait lieu à Parcey au niveau de l'école. 372 coureurs se sont présentés au départ, dont Rob 84 ans et Michel 83 ans, chapeau !

Après la traversée du village sécurisée par les membres de l'association PLA, les coureurs rejoignent la voie verte ouverte exceptionnellement pour la circonstance. Une belle ambiance régnait au point de ravitaillement où le fromage était offert par la maison Benoît.



POINT SUR LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

VENTE DE BRIOCHES PAR L'APEI

(Association de Parents d'Enfants Inadaptés) d'Arbois et région

En septembre a eu lieu la vente de brioches au profit de l'APEI ; sur Parcey, 200 brioches ont été vendues et 12331 pour le secteur d'Arbois et région. L'objectif de cette année était de participer au financement de l'aménagement de sanitaires pour les résidents salariés de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Cramans.



pour tous, toute la vie, partout

MONALISA

(Mobilisation Nationale de Lutte contre l'Isolement des personnes âgées)

Une réunion s'est tenue en mairie le 15 septembre entre la commune, les bénévoles de monalisa et l'ADMR, le but étant de se rencontrer (ce qui n'avait pu être fait jusqu'à maintenant à cause du covid) et faire le point sur les actions menées.

ATELIERS TABLETTE à Parcey pour les plus de 60 ans

Un premier atelier d'utilisation de la tablette se déroule tous les mardis à 14h depuis le 5.10.21 jusqu'au 18.01.22. Un second atelier (réservé aux inscrits du 1er) aura lieu du 25.01.22 au 15.03.22

Un troisième sur la mémoire en jeu a lieu depuis le 29.11.21 (jusqu'au 17.01.22) tous les lundis à 9h30

Ces ateliers sont financés par le conseil départemental.

ATELIERS « BONS JOURS »

Ateliers proposés par :



Le 28 octobre a eu lieu la présentation publique des ateliers bons jours : il s'agit de différents sujets de la vie quotidienne (alimentation, santé, équilibre, sommeil...).

Le 1er atelier sur la nutrition aura lieu à Parcey les jeudis après midi de 14 à 16h les 20 et 27 janvier, 3 et 10 février, 3, 10, 17, 24 et 31 mars 2022.

Cette activité est gratuite, elle est financée par les caisses de retraite.





JOURNEE D'INITIATION AUX 1ers SECOURS

Le samedi 27 novembre la croix rouge, avec la commune, a proposé une journée d'initiation aux premiers secours sous forme de : quatre ateliers expliquant et montrant les actions de protéger (par rapport au danger contrôlable ou pas), alerter (téléphoner : 18, 15, 112) et secourir (PLS : position latérale de sécurité et le massage cardiaque) et l'AVC (accident vasculaire cérébral)

Pour ceux n'ayant pu s'inscrire à temps, une visite libre était proposée avec démonstration de massage cardiaque, visite d'un véhicule d'intervention et contenu d'un sac de secours

Cette journée, offerte par la commune (400 euros), a été une réussite car les ateliers ont été vite complets avec une forte mobilisation des jeunes. Vu le nombre de personnes n'ayant pu s'inscrire, nous allons probablement envisager une autre journée d'initiation.

Rappelons à Parcey où sont installés les 2 défibrillateurs : 1 à l'extérieur de la salle des fêtes et 1 à l'extérieur de la salle Marteau



Les aînés ont été gâtés

Sous la houlette d'Emmanuelle Ballot adjointe, les membres du Conseil Municipal et du CCAS se sont retrouvés le samedi matin 11 décembre, pour la distribution des repas aux aînés du village. Pour l'occasion, Eric Lammers et son épouse, les gérants du restaurant « Le Parcey », avaient préparé 117 repas qui ont été remis aux seniors n'ayant pas pu assister au repas du 11 novembre.

Les enfants de la classe de CM étaient de la partie pour perpétuer la tradition instaurée dans le mandat précédent par Jean-Pierre Faivre dans le but de rapprocher les générations.



Info utile

Début 2022, la maison des services à Tavaux viendra présenter lors d'une réunion publique, tout ce qu'elle peut vous apporter comme aide en démarches administratives que ce soit en social, juridique, papiers d'identité, impôts, retraite, santé, emploi, logement...

■ Travaux

◆ Sécurisation du carrefour de l'église.

La sécurité dans le village est une des priorités du Conseil Municipal. Après les travaux rue de la Plassotte et l'aménagement d'une voie partagée le long de la route nationale, c'est le carrefour de l'église qui a été sécurisé par la mise en place de potelets dans le virage. Avec la pose d'un enrobé pour faciliter le déplacement, les usagers (on pense en particulier aux enfants de l'école) pourront négocier ce secteur dangereux en toute sérénité.

Le montant des travaux effectués par l'entreprise SJE s'élève à 8 265€. Une subvention de 25% a été attribuée par le département dans le cadre du plan de relance (DST).



◆ Rond-point : un aménagement en deux temps.

Prévu en 2019, l'aménagement du rond-point de Parcey avait dû être repoussé à plusieurs reprises, une première fois à cause des Gilets Jaunes qui en avaient fait leur centre névralgique, et une deuxième fois à cause de la crise sanitaire. Les travaux ont finalement commencé début novembre.

En 2017, le Grand Dole avait mené une réflexion sur l'aménagement de quatre ronds-points en choisissant un thème pour chacun : les sciences pour le rond-point Innovia, la gastronomie pour celui de la Côte d'Or et l'itinérance pour celui de Brevans. Quant à celui de Parcey, la thématique retenue a été celle du golf, l'objectif de ces aménagements étant de renforcer l'attractivité de l'agglomération en améliorant l'esthétique des « portes d'entrée ». C'est l'entreprise Cérignat qui a effectué les travaux dont le montant s'élève à 25 000 €, financés en grande partie par le Grand Dole. Bluegreen qui gère le golf participe financièrement à hauteur de 5 000€ et effectuera plusieurs tontes dans l'année.



La municipalité actuelle a souhaité ajouter une touche naturelle à ce projet avec l'installation de trois hérons métalliques au centre du rond-point.

Ces hérons, qui rappellent la Loue toute proche, seront réalisés au cours de cette année scolaire par les élèves d'ECOCOFOR, une structure qui accueille des élèves en réinsertion.

Cerise sur le gâteau : un éclairage permettra de mettre en valeur les échassiers.

Travaux

◆ Voie partagée : des travaux de qualité.

Les travaux de création d'une voie partagée le long de la RD 905 (anciennement route nationale) entre la rue de la Gare et la boulangerie ont débuté lundi 30 août pour s'achever un mois plus tard. Cette voie partagée piétons/cyclistes est séparée de la chaussée par une bande végétale d'un mètre environ. Elle permettra aux riverains de rejoindre le centre du village en toute sécurité et aux nombreux Parcillons qui fréquentent la boulangerie de s'y rendre sans aucun risque.

Pendant toute la durée des travaux, une séparation de la chaussée a permis aux ouvriers de l'entreprise Eurovia de travailler en sécurité. Une circulation alternée a été mise en place par l'intermédiaire de feux tricolores. Au vu de la très nombreuse fréquentation sur cet axe (plus de 10 000 véhicules par jour), des bouchons se sont formés dès le début des travaux.

Le coût total est de 90510 € HT. Des subventions de l'Etat (25769€) et du Département (21 510€) ont permis de réduire considérablement la charge restant à la commune.



◆ Mieux équipé, plus de sécurité.

La commune a fait l'achat d'un sécateur électrique, très utile avec les nombreuses tailles à réaliser. L'achat a été effectué auprès de la société Boyer de Santans pour une somme de 900€ TTC.



■ Travaux

◆ Accessibilité arrêt de bus.

La loi du 13 février 2005 sur le handicap rend obligatoire pour chaque commune la mise aux normes de l'accessibilité d'un arrêt de bus afin de permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'utiliser les transports en commun. Pour notre commune, c'est l'arrêt au centre du village qui a été choisi pour effectuer cette mise aux normes qui consiste à rehausser l'arrêt existant de 17 centimètres.

Le Grand Dole en est le maître d'ouvrage suite à une convention avec la commune signée en mai 2021. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Roger Martin du 9 au 19 novembre. Le coût de 12 500€ est financé à 70% par le Grand Dole, le reste étant pris en charge par la commune.



◆ La commune s'embellit

Grâce aux travaux effectués par nos employés communaux (parfois aidés par des membres du Conseil Municipal), notre commune s'embellit de semaine en semaine. Merci à eux!



Massif de fleurs à l'entrée du village rue des Prés,



Pose d'une barrière de sécurité pour délimiter l'aire de jeux



Installation d'une table de ping-pong.



Matérialisation du parking "chez l'Jeannot" avec sens unique de circulation.



Parcey Loisirs Animations est une association qui a pour vocation de fédérer différentes activités et d'organiser des manifestations dans le but d'animer le village.

Les manifestations s'égrènent au fil de l'année suivant un **calendrier** établi en début de saison lors de l'**Assemblée Générale** à laquelle **tout le village est convié**.

AGENDA 2021-2022

18 novembre : Téléthon : Beaujolais nouveau
02 décembre : Téléthon : Grande partie de Scrabble
04 décembre : Téléthon (voir programme détaillé)
19 décembre : Bus Marché de Noël à Annecy
07 janvier : Brûle sapins au "petit parc"
05 mars : Rencontres gourmandes
17 Mai : Soirée pizza
18 juin : Fête de la musique
16 juillet : Concours de pétanque



L'association organise également des **sorties en bus** lorsque les demandes atteignent un certain quota (marché de Noël, parc des oiseaux, salon automobile ou agriculture etc...)



L'activité **RANDONNÉE** recense environ **50 personnes** réparties en 3 groupes de niveaux de difficulté et à différents jours de la semaine.



Le **BRÛLE SAPINS** nous permet de commencer l'année autour d'un grand feu de joie en dégustant une boisson chaude **offerte par P.L.A.**





Le **TELETHON** a réuni plus de **100 personnes** autour d'un repas dansant et les différentes activités ont permis de reverser la somme record de **1952 € à l'AFM**.



Nous espérons que le concours de pétanque et les feux d'artifice du **14 juillet** pourront à nouveau rassembler le village.



Si vous avez envie de partager la vie d'un groupe de rock, l'**activité musicale** vous accueille avec ou sans instrument. Vous découvrirez les techniques de sonorisation, d'éclairage et de **production de spectacles**.



Deux nouvelles activités ont également été mises en place dans la **salle Joseph MARTEAU** afin de vous offrir un nouveau **lieu de rencontre**.



Si vous avez envie de participer à l'animation de votre village, n'hésitez pas à rejoindre notre petite équipe en appelant le 06 76 18 77 13 ou le 06 80 27 31 47.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site internet et la page facebook.

<https://sites.google.com/site/parceyloisirs/home>

Ou flashez le QR Code



Parcey Loisirs Animations